



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction du Cabinet et de la Sécurité
Service de la Communication Interministérielle
Affaire suivie par : Catherine L'Helgoualc'h
Tél : 02.97.54.87.23 // 06 03 70 60 57
Mèl : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 13 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité des eaux littorales Levée d'interdiction de pêche sur plusieurs zones du littoral morbihannais

Situation au 13 juillet 2018

Les analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses du Morbihan sur les coquillages ont révélé un taux de toxines lipophiles revenu à un niveau inférieur au seuil de sécurité réglementaire dans certains secteurs.

En conséquence, le préfet du Morbihan a pris des arrêtés de **ré-ouverture de la pêche pour tous les coquillages** dans les secteurs suivants :

- littoral damganais (côté océan), baie de Kervoyal, embouchure de La Vilaine (Le Branzais), baie de La Vilaine (Le Halguen),
- côte de la Mine d'Or (Le Maresclé),
- baie de Pont Mahé.

En revanche, l'interdiction de pêche reste toujours en vigueur **pour les donax** en baie d'Étel (bande côtière entre la rivière d'Étel et Penthièvre).

Il en est de même pour les zones ci-dessous qui **restent toujours fermées pour tous les coquillages** :

- La Laïta aval,
- l'île de Groix (zones de parcs et bande côtière),
- la bande côtière entre la Laïta et la rade de Port-Louis,
- la bande côtière entre la rade de Port-Louis et la rivière d'Étel,

Ces interdictions de commercialisation s'appliqueront jusqu'au rétablissement d'une situation sanitaire satisfaisante.

Pour tous renseignements, consulter la carte sanitaire du statut des zones de production à l'adresse suivante : www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts, ou contacter les services de la direction départementale des territoires et de la mer- délégation à la mer et au littoral (02 56 63 75 31).

Toute l'information sur la mer et le littoral dans le Morbihan à l'adresse suivante : www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-securite-maritime.



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan